groupe des pèlerins de Jérusalem, est heureusement arrivé ce matin à Marseille.

Les pèlerins font le récit des émouvantes séances des assemblées eucharistiques, dont le succès, qui a dépassé toutes les prévisions, a eu un grand retentissement en Orient.

Le 28 mai, une touchante cérémonie a eu lieu sur le *Poitou*, à Naples; voici comment *la Croix* la raconte :

« Le matin, à 4 heures, un orage violent, tonnerre, éclairs, torrents d'eau, arrête les messes commencées à minuit, interrompt l'exposition du Saint-Sacrement de nuit, inonde la chapelle, trempe les autels déjà ouverts et rend la cérémonie de la Première Communion impossible.

» Cependant on attend avec espérance ; à 7 heures la pluie cesse, on se hâte et la Première Communion peut se faire au frais avec une solennité inaccoutumée. Le tonnerre avait été la sonnerie du Bon Dieu.

» On n'avait pas de Saint-Chrême, ni de cérémonial pour la confirmation, donc on y renonçait, quand les PP. Lefebvre et Vigeannel, Dominicains, découvrent qu'ils ont le Saint-Chrême emporté pour consacrer un calice; un appendice de rituel contient la formule et remplacera le pontifical, la confirmation devient possible.

» Plusieurs fois on voulait renoncer à la cérémonie, et chaque retard lui donnait un accroissement.

« Le décor des pavillons qu'on ne peut achever est remplacé par le spectacle de la baie de Naples.

« Mgr de Burlington célèbre, le R. P. Emmanuel parle avec un grand à prpos, les prêtres belges qui vont descendre assistent l'évêque. La veille M. Cartuyvel avait fait les adieux au pèlerinage avec une éloquence et un cœur qui émurent toute l'assemblée ; la France et la Belgique fraternisent comme on fait auprès du Saint-Sacrement.

Le referendum

Les radicaux socialistes qui suivent MM. Jaurès, Millerand et Goblet se sont ralliés au *referendum*. M. Millerand annonce qu'il va commencer une campagne dans toute la France, en faveur de la révision de la constitution par une Constituante et de l'introduction du *referendum*, c'est-à-dire de la rectification populaire de toutes les lois votées par les Chambres.

Les poursuites contre M. Guichard, sénateur

Paris, 30 mai. — MM. Lacombe, Baduel, Gayot, Emile Régismanset, Margaine, Godin, Vallon, Cordelet et Tirman, élus membres de la commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites émanant d'un particulier contre M. Guichard, sénateur, en sa qualité d'administrateur de Suez, se sont unanimement déclarés hostiles aux poursuites.

Conseil des ministres

Paris, 30 mai. — Les ministres se sont réunis ce matin en conseil à l'Elysée, sous la présidence de M. Carnot.

L'ANNIVERSAIRE DE PALESTRO

M. Develle a communiqué au Conseil les dépêches qui lui sont parvenues au sujet de la cérémonie commémorative de la bataille de Palestro. Ces télégrammes constatent que le général Fabre, représentant la France, a été l'objet d'une ovation populaire.

LES ESCADRES FRANÇAISE ET ANGLAISE

M. l'amiral Rieunier a annoncé que l'escadre française s'étaient rencontrée à Vigo et au Ferrol avec l'escadre anglaise commandée par le contre-amiral Aymour.

Cette rencontre a été marquée par des manifestations de sympathies.

LE RÉGIME DES BOISSONS

M. Peytral a fait savoir à ses collègues que le Sénat aborderait très probablement lundi prochain la discussion de la réforme de l'impôt des boissons.

La France à Chicago

Chicago, 30 mai. — Le pavillon national du gouvernement français à l'Exposition colombienne a été inauguré, hier, en présence d'une foule considérable.

Pendant toute la journée d'hier, le public a afflué au pavillon français; les Américains se sont montrés très vivement intéressés par l'exposition des souvenirs se rattachant à la guerre de l'Indépendance, au séjour de La Fayette en Amérique et à ses relations avec Washington. Cette collection est d'ailleurs une des curiosités de la *World's Fair*.

Les honneurs du pavillon national ont été faits aux notabilités de l'Exposition par MM. Camille Krantz, commissaire général ; Monthiers, commissaire général adjoint et Bruwaert, consul général de France à Chicago.

L'exposition de Chicago fermée le dimanche

Le juge des référés vient d'interdire provisoirement au Comité de l'Exposition de Chicago d'ouvrir le dimanche, parce que les actionnaires de l'Exposition avaient affirmé dans le bill présenté au Congrès, que l'Exposition serait *fermée le dimanche*.

Troubles en Suisse

Berne, 30 mai. — Des troubles graves ont éclaté à Saint-Imier, centre important pour la fabrication de l'horlogerie dans le Jura bernois. Depuis longtemps, le préfet de Courtelarg, M. Locher, signalait l'agitation qui régnait à Saint-Imier à la suite de dissentiments entre ouvriers libres et syndiqués.

Il y a quelques jours, une trentaine d'ouvriers libres avaient demandé aide et protection à la police contre les syndiqués qui voulaient les contraindre par menaces à adhérer au syndicat. La situation s'était encore aggravée par les menées anarchistes.

Le conflit a éclaté cette nuit. La première dépêche de M. Locher, demandant des renforts, est datée de 3 heures du matin. Elle est à peu près conçue en ces termes : « Une grave émeute a éclaté à Saint-Imier. Il y a eu de nombreux blessés. Envoyez 25 gendarmes pour rétablir l'ordre. »

La direction de la police de Berne a réuni en hâte les 25 gendarmes demandés.

Situation météorologique. — Roubaix, 31 mai. — Hauteur barométrique 760. Température :

A sept heures du matin 8 degrés au-dessus de zéro

A une heure du soir 12 degrés au-dessus de zérc

A cinq heures du soir 11 degrés au-dessus de zéro

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La bière. — Sa fabrication. — Sa consommation. — Se rend-on bien compte ici de l'importance de la fabrication de cette boisson, aussi hygiénique que populaire dans notre région, qu'on appelle la bière ?

Un statisticien, M. Roux, estime la production de la bière en Europe à 136 millions d'hectolitres par an. C'est l'Allemagne qui, de toutes les nations, en fabrique la quantité la plus considérable, 47.602.939 hectolitres. Il est vrai de dire que les Allemands ont la priorité en matière d'industrie brassicale. Nous fabriquions bien, avant eux, une boisson appelée cervoise, produite par la fermentation de l'orge sans adjonction de houblon, mais le mot bière a été donné par les Allemands eux-mêmes à la boisson fermentée, dans laquelle entre le houblon, une plante importée de Russie.

L'origine de cette fabrication remonte à des temps fort éloignés, elle date, paraît-il, du XIe siècle. Au XIVe siècle la brasserie allemande pouvait déjà se livrer à l'exportation : Rostock et Lubeck entre autres envoyèrent en Angleterre des bières en fortes quantités.

Mais un jour, les brasseurs allemands eurent l'idée de joindre à leurs barils des balles de houblon ; les Anglais, toujours pratiques, s'adonnèrent à la culture de la plante et se mirent à brasser de leur côté. Aujourd'hui, l'Angleterre vient en seconde ligne comme importance de fabrication, 48,852,991 hectolitres.

La France n'occupe que le quatrième rang avec 10 millions d'hectolitres, chiffre absolument identique à celui de la Belgique.

Depuis une vingtaine d'années le nombre des brasseries françaises ne s'est pas accru sensiblement, 2,720 en 1873 et 2,820 maintenant.

Mais plusieurs établissements ont développé leurs moyens de production. La conséquence a été une diminution progressive dans l'importation des bières allemandes. De 330,336 hectolitres en 1880, nous tombons à 131,394 en 1891. Même déclin du côté de l'Autriche qui nous envoyait ses bières viennoises. Seule l'Angleterre à laquelle nous demandons des bières *alcooliques spéciales*, maintient *sa moyenne* d'expéditions annuelles de 20,000 hectolitres.

Voilà pour la production : voyons maintenant la consommation. Nous ne nous attacherons qu'à la consommation française.

C'est naturellement dans le Nord, qui ne possède ni vigne pour faire le vin, ni plants de pommiers pour faire le cidre, qu'il se boit le plus de bière. Lille arrive en tête avec 486.000 hectolitres par an; puis arrivent dans l'ordre : Paris, avec 263.000 hectolitres; Roubaix, 199.000 ; Saint-Quentin, 104.000 ; *Tourcoing, 97.000;* Calais-St-Pierre, 74.800; Amiens, 65.000; Dunkerque, 60.000.

L'ordre varie un peu, en ce qui concerne la consommation par tête d'habitant: ainsi on boit proportionnellement plus de bière à Tourcoing qu'à Roubaix. Voici les statistiques: Lille 3 hectolitres 39 litres par habitant; Saint-Quentin 2 hectolitres 40; *Tourcoing 2 hectolitres 36; Roubaix 2 hectolitres 14;* Dunkerque, 1 hectolitre 67; Calais-Saint-Pierre, 1 hectolitre 41.

A titre de curiosité : c'est à Nantes et à Angers qu'il se consomme le moins de bière, 4 litres par tête d'habitant.

La commission cantonale de statistique de Roubaix. — La commission cantonale de statistique s'est réunie, mardi, à la mairie.

On a d'abord procédé à l'installation de la commission ainsi composée :

MM. le maire de Roubaix, président; les maires des communes des cantons de Roubaix-Est et Roubaix-Ouest; les conseillers généraux; les conseillers d'arrondissement: *Desbarbieux à Croix, Briffaut à Wattrelos; le président de la Chambre de commerce de Roubaix*; les receveurs des contributions indirectes à Roubaix ; les contrôleurs, id., id. ; le directeur du Conditionnement, id. ; Grimonprez-Cavrois, membre de la commission des hospices, à Roubaix; Florin, membre du Bureau de Bienfaisance, à Roubaix ; Deleporte-Bayart, agronome ; Fontaine, notaire à Roubaix; Poissonnier, notaire à Roubaix; Vahé, notaire à Roubaix ; Sayet, secrétaire de la Mairie, à Roubaix ; Largillière, docteur en médecine, à Roubaix; Deprez-Delbecque, cultivateur à Roubaix ; Tiers Emile, cultivateur à Roubaix ; Segard, adjoint au maire de Croix ; Savreux, instituteur à Wasquehal ; Delmazure, propriétaire, id. ; Agache Charles, cultivateur à Wattrelos.

La Commission a examiné ensuite la statistique agricole décennale, dressée par M. Deleporte-Bayart, et l'a approuvée.

Classement des chevaux et des voitures attelées. — La première commission de classement continue ses opérations, de 7 heures 1/4 à 9 heures 3/4 précises, le matin, et de 2 heures 1/2 à 4 heures 3/4, le soir, boulevard Gambetta, en face de l'Hippodrome.

Doivent être présentées devant la commission les voitures à quatre roues *(telles que calandres, chariots de ferme ou à ridelles, etc.)*, attelées de deux chevaux.

Toutes les voitures à deux roues sont dispensées de la visite. En conséquence, les propriétaires de ces sortes de voitures doivent présenter leurs chevaux nus.

Le citoyen Amnestie, de Gand, expulsé du territoire français. — Il est au su de tous que le citoyen Dewolf, dit *Amnestie*, l'un des chefs le plus en vue du parti socialiste belge, et le lieutenant d'Anseele, à Gand, avait l'intention de s'établir à Roubaix, et d'y reprendre un estaminet, au boulevard de Belfort, tout proche de la « Paix » et portant la nouvelle enseigne du « Vooruit ».

Après les évènements de la dernière grève générale, auxquels il avait pris une part si militante, Amnestie avait résolu de quitter la Belgique, dont le séjour lui était devenu par trop dangereux.

Depuis le 1er mai, jour où il avait été remarqué au perron de l'Hôtel-de-Ville, au moment du défilé du cortège, prenant des notes pour un journal socialiste de Gand, le citoyen Amnestie s'était montré par plusieurs fois dans notre ville, à l'occasion des préparatifs de son installation définitive, qui devait avoir lieu dans quelques jours.

Mardi matin, à 9 heures 40, il descendait en gare de Roubaix, venant de Lille, lorsqu'il fut aperçu par deux agents de sûreté, qui le filèrent et s'attachèrent étroitement à ses pas.

Il se dirigea d'abord vers le quartier du boulevard de Belfort, pour y voir quelques camarades ; puis il rebroussa chemin vers la rue du Moulin, où l'attendait, à l'estaminet du « Canon d'Or », le citoyen Dubrulle, conseiller municipal.

Il sortait de cet estaminet, vers onze heures, en compagnie du citoyen Dubrulle, quand il fut accosté par les agents, qui l'invitèrent à les suivre au commissariat central, ce qu'il fit d'ailleurs sans protestation.

Quelques minutes plus tard, M. Barroyer lui notifiait un arrêté d'expulsion, dont la date remontait au 10 mai.

Le citoyen Amnestie demanda un sursis de vingt-quatre heures, qui lui fut accordé.

A sa sortie du cabinet de M. le commissaire central, il donna connaissance de la mesure de rigueur dont il était l'objet, au citoyen Dubrulle, qui n'avait pas assisté à l'entretien.

A 7 heures 23, Amnestie prenait le train pour Lille, après avoir été escorté jusqu'à la gare par le citoyen Dubrulle, et un groupe de socialistes.

La taxe sur les vélocipèdes. — On nous prie de rappeler aux possesseurs de vélocipèdes qu'ils sont tenus de faire à la Mairie, avant le 1er juillet prochain, une déclaration indiquant le nombre de machines en leur possession.

A cet effet, il y a lieu de rappeler certaines disposition de la loi du 28 avril 1893 :

« Art. 10. — A partir du 1er juin 1893, il sera perçu une taxe annuelle de dix francs par chaque vélocipède ou appareil analogue.

» Sont affranchis de cette taxe :

» 1. Les vélocipèdes possédés par les marchands et exclusivement destinés à la vente.

» 2. Ceux qui sont possédés en conformité de règlements militaires ou administratifs.

» La taxe est due pour les vélocipèdes possédés par les loueurs et destinés à la location.

» Article 11. — Les possesseurs de vélocipèdes imposables sont passibles de la taxe pour l'année entière, à raison des faits existants au 1er janvier.

» Les personnes qui, dans le courant de l'année, deviennent possesseurs de vélocipèdes imposables, doivent la taxe à partir du 1er du mois dans lequel le fait s'est produit et sans qu'il y ait lieu de tenir compte des taxes imposées au nom des précédents possesseurs. Les déclarations doivent être effectuées dans les trente jours de la date des faits qui motivent l'imposition.

» *Article 13.* — Les taxes sont doublées pour les éléments qui n'ont pas été déclarés ou qui ont fait l'objet de déclarations tardives.

» Art. 17. — Lorsque des vélocipèdes sont possédés par des personnes majeures ou mineures ne jouissant pas de leurs droits, au sens de la loi du 21 avril 1832, les père, mère, tuteur ou curateur de ces personnes, leur sont substitués pour les obligations et les charges résultant des articles qui précèdent. La taxe est imposée en leur nom et recouvrée sur eux. »

Les eaux de la Lys dans le quartier du Jean-Ghislain. — On nous prie d'insérer la lettre suivante :

« Roubaix, 30 mai 1893.

» Monsieur le Maire de Roubaix,

» Nous, habitants le quartier du Jean-Ghislain, avons l'honneur de solliciter de la bienveillance de Monsieur le Maire, de vouloir bien donner ordre de faire couler les eaux de la Lys dans les ruisseaux de notre quartier, une ou deux heures par jour, ce qui est très nécessaire pour le nettoyage du matin; d'ailleurs comme cela se fait dans les différentes villes, à Lille par exemple.

» Dans l'espoir, que vous voudrez bien prendre notre demande en considération, nous vous présentons, Monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

» JOSEPH MONTEL.

» Rue de l'Ommelet, 87, Roubaix. »

La première communion dans les paroisses. — Jeudi, 1er juin, jour de la Fête-Dieu, à sept heures du matin, aura lieu, avec la solennité habituelle, la cérémonie de la première communion dans les paroisses de Saint-Martin, de Notre-Dame, du Sacré-Cœur et de Saint-Joseph.

Les grèves. — Mardi matin, vingt-deux rattacheurs ont repris le travail à la filature de laine de MM. Raymond Lefebvre et Cie, rue de l'Espérance. Le nombre des ouvriers rentrés s'élève ainsi à vingt-neuf, et il ne reste plus que dix grévistes, qui, paraît-il, doivent reprendre le travail, mercredi matin.

Chez MM. Cavrois-Mahieu et fils, filateurs de laine, rue Montgolfier, les vingt-neuf grévistes n'ont pas encore réintégré l'atelier.

La bagarre de la rue de Lannoy. — La complice de François Vanassche, le triste héros de la bagarre de la rue de Lannoy, qui avait été arrêté avec lui, est une bambrocheuse, âgée de 24 ans. Elle se nomme Adèle Fassin, et habite la rue Magenta.

Il résulte de l'enquête activement menée par M. Vancostenoble, commissaire du troisième arrondissement, que cette bagarre avait été préméditée par un groupe d'habitués du bal Daemers. Elle n'avait d'autre but, dans l'esprit de ses auteurs, que de faire pièce à la police.

Une agression nocturne au pont du Beau-Chêne. — Dans la soirée de dimanche, vers dix heures et demie, le tocsin se faisait entendre du côté de Tourcoing. Un ouvrier tisserand, du nom de Charles Egels, père de famille de quarante-deux ans, qui habite une maison rue Collinet, en contre-bas du pont du Beau-Chêne, avait voulu se rendre compte de l'endroit où venait d'éclater l'incendie.

A peine arrivait-il sur le tablier du pont, d'où il dominait l'horizon, qu'un individu, caché dans les broussailles bordant le canal, bondit sur lui comme une bête fauve, et lui lança un violent coup de tête dans la poitrine.

Le tisserand tomba à la renverse, et son agresseur commença à le frapper. Au même moment, deux complices, embusqués tout près de là, accouraient pour prêter leur concours.

Les trois individus s'acharnèrent sur leur victime, et la rouèrent de coups, afin d'empêcher toute résistance de sa part, et de pouvoir mieux la dépouiller ; mais Charles Egels ne portait rien sur lui, ni montre, ni argent.

Succombant sous le nombre, le tisserand, dans un effort suprême, mordit l'un de ses agresseurs au bras, et, se voyant perdu, il appela à l'aide, d'une façon désespérée. Des passants arrivèrent à son secours, et mirent la bande en fuite.

Charles Egels, tout meurtri, regagna péniblement son domicile et, le lendemain matin, ne put retourner au travail.

M. Chapé, commissaire de la rue Saint-Joseph, ayant eu connaissance, mardi matin, de la scène de dimanche soir, se rendit rue Collinet, pour interroger la victime.

D'après les renseignements qu'il recueillit, le magistrat donna des ordres à la police de sûreté, qui se mit aussitôt en campagne, et arrêta, vers deux heures de l'après-midi, un individu dont le signalement correspondait exactement à celui donné par le tisserand. Conduit au commissariat du 4e arrondissement, il opposa les plus vives dénégations à l'accusation dont il était l'objet ; mais de graves présomptions pèsent sur lui, car il porte une morsure au bras droit.

Il a été, en conséquence, maintenu en état d'arrestation, et écroué au dépôt central de la Grande-Place.

La victime a les deux jambes gravement contusionnées, et se plaint de douleurs internes à la poitrine.

Pour un vieux pistolet inoffensif. — *Lundi soir*, vers sept heures et demie, la fille de M. Pieters, cabaretier, rue de Tourcoing, accourait au poste du Pont-Morel, pour informer les agents qu'un homme était entré chez ses parents, armé d'un revolver.

Deux agents la suivirent, et trouvèrent dans l'établissement un marchand de liqueurs du voisinage, honorablement connu, à qui M. Pieters, aidé de sa femme, venait d'enlever un vieux pistolet de cavalerie, hors de service, et non chargé, qu'il avait tiré de dessous ses vêtements, au moment où il discutait avec un autre « consommateur ».

Les représentants de l'autorité saisirent l'arme inoffensive, et crurent devoir conduire au commissariat du 1er arrondissement celui qui en était porteur ; mais il ne fut pas maintenu en état d'arrestation. Le magistrat n'en a pas moins rédigé un rapport à sa charge, pour port d'arme illégal.

Le vol de deux mille francs. — Nous avons raconté, il y a quelques jours, la fugue d'un jeune homme de la rue de l'Epeule, qui a quitté nuitamment la maison de sa belle-mère, en lui enlevant une somme de deux mille francs. Il avait, paraît-il, passé *la frontière, avec une jeune fille de 18 ans, nommée* Angèle X..., habitant chez sa tante, cabaretière, rue Saint-Maurice. La police était au courant de cette aventure.

Dans la journée de mardi, la jeune fille est rentrée au logis, laissant derrière elle son compagnon.

La police, informée de son retour, l'a mise en état d'arrestation, sous l'inculpation de complicité de vol.

Le vol à la tire de la rue Neuve. — Dans la soirée de lundi, une journalière de vingt-deux ans, Clémentine Dens, demeurant rue de Blanchemaille, a été mise en état d'arrestation, sous l'inculpation de complicité du vol à la tire, commis dimanche soir, rue Neuve, au préjudice d'un peintre, du nom de Charles Legers.

On sait que cet ouvrier, ayant été accosté par une jeune fille, arrêtée le soir même, eut sa montre enlevée par cette dernière.

Un accident à la gare de la Petite Vitesse. — Dans l'après-midi de mardi, vers quatre heures et demie, un accident est survenu à la gare de la Petite Vitesse.

Un ouvrier caleur du nom d'Alexandre Bayard, père de famille de vingt-sept ans, demeurant rue d'Arcole, cour Ducoulombier, était en train de placer, sur une voie de garage, un wagon vide à la disposition d'un négociant de la ville. Par suite d'un faux mouvement, il eut le médius et l'annulaire de la main droite écrasés sur un rail par une des roues du wagon.

M. le docteur Derville, requis pour donner des soins au blessé, dut procéder à l'amputation des deux dernières phalanges.

Les accidents du travail. — Une ouvrière peigneuse de la maison Auguste Lepoutre, rue de la Redoute, a été victime d'un accident, lundi soir, vers six heures. Cette ouvrière, du nom de Clémence Schittecate, âgée de 18 ans, qui demeure chez ses parents, rue des Anges, cour Duhamel, a reçu sur la main droite une pièce de fer, qui s'est détachée de son métier et qui lui a fait une blessure assez grave.

M. le docteur Ballenghien, lui a prodigué ses soins et après un premier pansement, l'a fait reconduire à son domicile.

Triste exploit d'un homme et d'une femme ivres. — Dans la soirée de lundi, vers huit heures et demie la cour Ferret, rue de l'Ommelet, était le théâtre d'une scène scandaleuse.

Un habitant de cette cour, Clotaire Delannoy, chauffeur *homme de cinquante-deux ans, et Florentine Carton*, soigneuse, âgée de trente-deux ans, avec laquelle il vit en commun, rentraient à leur domicile en état complet d'ivresse.

Devant plusieurs voisins, ils se livrèrent à des actes d'une indécence telle, que deux d'entre eux, sous le coup d'une indignation bien légitime, allèrent les dénoncer à la police. Un agent survint bientôt pour emmener l'ignoble couple au dépôt central de la Grande-Place.

Un vol de plantes au jardin de Barbieux. — *Arrestation d'un jardinier*. — Depuis quelque temps déjà, le personnel attaché au Parc de Barbieux s'apercevait que des plantes de fleurs disparaissaient fréquemment du jardin. Une active surveillance fut organisée par la police.

Mardi, de grand matin, les agents de sûreté surprenaient, en flagrant délit de vol, un ouvrier jardinier, du nom de L. M..., âgé de 21 ans, qui demeure rue des Longues-Haies.

L'individu a été conduit au poste du deuxième arrondissement, et M. le commissaire Broigne, après un interrogatoire sommaire, l'a maintenu en état d'arrestation.

Arrestation d'un expulsé. — Mardi, dès quatre heures et demie du matin, des agents de la police de sûreté surprenaient, passant dans la rue Grétry, un expulsé du nom d'Adolphe Deroubaix, jeune homme de vingt-quatre ans, sans domicile fixe.

Ils le mettaient en état d'arrestation, en vertu d'un mandat dont ils étaient porteurs, et le conduisaient au dépôt central de la Grand'Place, en attendant son transfert à Lille.

La divagation des chiens. — Dans la journée de mardi, le service de surveillance des chiens errant sur la voie publique a ramassé vingt animaux, qui ont été *mis en fourrière. Des rapports ont été rédigés à la charge* de onze propriétaires.

Hem. — *Le carrousel*. — Le second carrousel a obtenu autant de succès que le premier; 89 cavaliers ont concouru; les prix ont été décernés dans l'ordre suivant :

1er prix, M. Casimir Destombes, de Bondues; 2e, M. Denis Delmart, de Templeuve; 3e, M. Jean Verdavoir, d'Auchy-lez-Orchies; 4e, M. Auguste Messien, de Néchin; 5e, M. François Chuffart, de Camphin; 6e, M. Jules Sabin, de Lesquin; 7e, M. Louis Braquaval, d'Hem; 8e, M. Maurice Castelain, d'Ascq; 9e, M. Edmond Hennion, de Marcq; 10e, M. Louis Delcourt, de Bondues; 11e, M. Pierre Droulez, d'Hem; 12e, M. Cyrille Dutilleul, de Gruson.

C'est la 41e année que pareille fête a lieu dans la commune. Le bénéfice de la journée sera versé à la caisse du Bureau de bienfaisance.

Communications diverses

Ecole de Natation. — 30 mai. — Température de l'eau. — Même température toute la journée, 18 degrés.

La commission de la société des combattants de 1870-71 rappelle à ses membres, la manifestation du dimanche, 4 juin, sur la tombe du général Faidherbe, à Lille. Réunion au local, à 2 heures. Départ par le train de 2 heures 40.

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine *pratique et simple* dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs.

Menton. Une personne, d'un âge mûr, très respectable installée tout récemment à Menton, dans une villa confortable, prendrait quelques pensionnaires, qui trouveraient chez elle des soins très dévoués, une vie de famille et une bonne cuisine du Nord. Prendre l'adresse au bureau du journal. 65901—32742

LES EAUX POTABLES

DE ROUBAIX-TOURCOING

Les forages de l'usine de captation. — La richesse aquifère de la vallée de la Scarpe. — Est-elle suffisante pour assurer l'alimentation ?

Nous devons compléter le récit que nous avons fait il y a quelques jours, de l'excursion organisée par la société de géographie à l'emplacement futur de l'usine de captation des eaux potables de Roubaix-Tourcoing en donnant quelques détails techniques sur le débit des différents forages qui y ont été creusés et qui sont destinés à alimenter nos deux villes.

Nous avons assisté à toute une série d'expériences des plus intéressantes sous la direction de M. Auguste Binet, notre zélé et intelligent directeur des eaux, et c'est de cette partie de l'excursion que nous allons rendre compte.

Nous nous groupons autour d'un premier forage. Un tube en fonte de 40 centimètres de diamètre émerge à peine du sol. Il est fermé par une solide armature. Le mât planté à proximité porte une plaque indicatrice; nous y lisons : « n° 9, forage de la Traitoire, terminus de la galerie de l'usine, profondeur 69m41, débit naturel 12 litres 709 à la seconde, 1.098 mètres cubes par jour. Le débit, au niveau du sol, diminue par l'ouverture de tous les forages; il sera doublé par le puisage à 18 mètres en contrebas au niveau de la galerie.»

Sur un signe de M. Binet, des ouvriers déboulonnent l'ouverture du tube; l'eau s'échappe immédiatement en une nappe puissante qui donne à cette fontaine l'aspect d'un gigantesque champignon.

On procède alors à des expériences de jaugeage.

Trois siphons sont amorcés, qui absorbent à peine le débit du forage au niveau de la bride terminale, c'est-à-dire à la partie supérieure du tube. Un bac de 40 litres placé sous l'un d'eux s'emplit en onze secondes. On place un quatrième siphon. Le niveau de l'eau descend à 18 centimètres en contrebas de la bride. Mais le débit des quatre siphons est supérieur au débit des trois siphons amorcés. L'excédent correspond à 86 mètres cubes par jour et démontre l'influence favorable de l'abaissement du niveau de passage.

Preuve est ainsi donnée sur place aux excursionnistes de l'exactitude du débit affiché sur la plaque indicatrice voisine : 1098 mètres cubes par jour par ce seul forage.

M. Binet fait ouvrir un forage de plus petit diamètre, distant de quelques mètres du premier : le bac de 40 litres s'emplit en 14 secondes sans que le niveau du grand forage ait sensiblement baissé.

Après le jaugeage, le tirage hydrotimétrique : l'essai accuse à peine 27 degrés. Ce résultat doit dissiper toute inquiétude chez les industriels qui voudraient employer ces eaux au lavage des laines ou à la teinture, puisque les eaux de la Lys, dont on se sert actuellement dans l'industrie, titrent 28 et parfois 30 degrés. Disons, pour les personnes qui ne seraient pas initiées à cette expérience, que chaque degré hydrotimétrique correspond à 1 gramme de savon inutilement dépensé par litre d'eau pour la rendre douce. C'est pourquoi nos industriels épurent l'eau de la Lys afin de la rendre propre au lavage des laines, sans déperdition de savon, et convenable à l'alimentation des chaudières sans incrustations calcaires.

Mais cette eau est hors et avant tout destinée à l'alimentation. Mérite-t-elle réellement le qualificatif de potable.

Chacun veut y gouter. Elle est très limpide, très fraîche (sa température est de 12 degrés) et fort agréable à boire : elle ne laisse qu'un léger arrière-goût ferrugineux qui disparaîtra, assurent les hommes du métier, par l'aération à laquelle elle sera soumise dans les réservoirs.

Pendant toutes les expériences, deux excursionnistes, excellents photographes amateurs, prennent quelques instantanés qui saisissent de la façon la mieux réussie quelques attitudes de nos expérimentateurs.

M. Binet nous mène ensuite au *puisard*, vaste puits de 4 mètres de diamètre et de 18 mètres de profondeur destiné à recevoir l'eau qui y sera amenée des divers forages par des galeries creusées dans la couche d'argile afin d'en assurer la complète étanchéité. C'est à ce puisard que les pompes prendront l'eau pour la déverser dans des bassins d'où de puissantes machines élévatoires la *refouleront aux réservoirs de Mons-en-Pévèle à 105 mètres* au-dessus du niveau de la mer. L'eau s'écoulera par la pente naturelle jusqu'à d'autres réservoirs qui seront placés au Mont des Bonnets à Mouvaux et de là dans la canalisation de distribution des villes de Roubaix et de Tourcoing.

Quel temps l'eau mettra-t-elle à parcourir ce trajet (45 kilomètres)? Environ vingt heures, répondent les ingénieurs.

— Nous nous trouvons encore ici sur l'emplacement de la future usine : nous allons en sortir bientôt pour visiter les principaux forages situés à proximité des rives de la Scarpe. M. Binet nous donne toujours avec une extrême obligeance toutes les explications nécessaires et renouvelle les expériences; quant à nous, nous continuons à enregistrer les chiffres de profondeur et de debit de ces forages.

Voici le forage n° 7 : profondeur 75 mètres 10 centim., débit 11 litres 744 par secondes, 1,015 mètres cubes par *jour : à remarquer que le niveau de l'eau est plus élevé* que le niveau de la rivière.

Forage n° 6 : 66 mètres 88 centim. de profondeur; 10 litres 923 à la seconde, 944 mètres cubes par jour.

Nous arrivons près d'un puits de 2 mètres de diamètre sur 22 mètres de profondeur, « foncé à l'air comprimé du 11 mai au 20 juin 1892 », lisons-nous sur le placard indicateur. Ce puits, comme un autre que nous trouvons plus loin, servira à sortir les terres et à descendre les matériaux pour la construction de la galerie souterraine. Au fond du puits, il existe un forage débitant 18 litres par seconde ou 1633 mètres cubes par jour.

Forage n° 4 : 50 m. 89 c. de profondeur; débit 20 litres 666 par seconde, 1,786 mètres cubes par jour.

Encore un puits (n° 3) destiné au même usage que celui dont il a été question plus haut. A proximité de ce puits, se trouve un forage d'essai foncé à 36 mètres qui ne donne pas moins de 1,767 mètres cubes par jour. Le jet est si puissant qu'une brique n'arrive pas à pénétrer à l'intérieur du tube.

Forage n° 2; profondeur 35 mètres 35 c.; débit 36 litres 133 par seconde, 3,122 mètres cubes par jour : il peut être porté à 6,342 mètres cubes en puisant à 4 m. 17 en contre-bas de la « bride ».

Enfin le forage n° 1, terminus de la galerie ouest ; sa profondeur est de 29 mètres 21 centimètres, son débit de 44 litres par seconde ou 3,850 mètres cubes par jour. « A lui seul — s'écrie M. Binet dans un beau mouvement d'enthousiasme devant ce jet puissant — ce forage peut suffire pour l'alimentation au début des villes de Roubaix et de Tourcoing. »

Nous touchons d'ailleurs au point le plus riche de la nappe aquifère, car en s'éloignant en amont de la rivière les sondages donnent des résultats qui suivent une progression décroissante.

Nous posons une dernière question à M. Binet : « En ouvrant les vannes de tous les forages à la fois, quel débit constant d'eau obtiendriez-vous par jour ? »

Notre aimable cicerone nous répond :

« Par écoulement au niveau du sol, 10 à 12,000 m. c. Par puisage forcé à 18 mètres en contrebas, 15,000 m. c. au moins, peut-être 30,000. C'est ce que l'expérience nous déterminera. Mais le projet a toujours eu pour programme l'adduction de 15,000 mètres cubes. »

Cette déclaration de M. Binet nous devons la compléter par la théorie géologique que nous exposait le savant M. Gosslet : à savoir que la nappe aquifère de la vallée de la Scarpe *est alimentée par une zone sur laquelle tombent* en pluie chaque année 40 millions de mètres cubes d'eau dont 20 millions pénètrent dans les couches profondes. Il y aurait donc là, pour nous, une source dont la richesse doit chasser toute inquiétude au point de vue de l'alimentation future de nos villes en eau potable; mais en eau pour les besoins domestiques seulement, et laissons, en l'améliorant, l'eau de la Lys à la consommation de l'industrie. C'est la conclusion que nous tirerons de cette étude.

J. P.-L.

TOURCOING

Situation industrielle du mois de mai. — D'après l'enquête administrative faite chaque mois, la situation industrielle de Tourcoing était la suivante :

48 filatures de laine, 6,526 ouvriers. Alimentation plus facile, les prix se sont un peu relevés. — 13 filatures de coton, 2,339 ouvriers. La situation continue à être satisfaisante. — 1 filature de lin, 170 ouvriers. Travaille depuis longtemps dans de bonnes conditions. — 13 tissages, 3,687 ouvriers. Situation favorable pour le tissage mécanique, mais il n'en est pas de même pour la fabrication à la main.

9 peignages, 1885 ouvriers. On travaille avec activité par suite des arrivages considérables de laines. — 12 fabriques de tapis, 1016 ouvriers. Marchent moins bien que les années précédentes à la même époque. — 15 teintureries et apprêts, 375 ouvriers. La teinturerie qui suit forcément la fortune de toutes les branches de l'industrie locale est dans une situation assez satisfaisante. 24 retorderies, 984 ouvriers. Amélioration sur le mois précédent. — 5 constructions mécaniques, 170 ouvriers. La lutte est toujours difficile contre la concurrence étrangère. — 15 triages de laines, 320 ouvriers. En pleine activité.

Voici les salaires en cours dans les diverses branches de l'industrie :

Filatures de laines : les hommes gagnent de 6,50 à 3 fr.; les femmes 3,50 à 2,50; enfants 2,50 à 1,70. — Filatures de coton : hommes 5,50 à 3 fr.; femmes 3,50 à 1,50; enfants 2 à 1,75. — Filature de lin : hommes 5,50 à 3 fr.; femmes 3,50 à 1,50; enfants 1,70 à 0,75. — Tissages : hommes 5 à 3,50; femmes 3,25 à 2,25; enfants 2,50 à 1,50. — Peignages : hommes 4,50 à 3 fr.; femmes 3.50 à 2,50; enfants 2 à 1,25. — Tapis : hommes 4,50 à 3,50: enfants 1,50 à 1 fr. — Teintureries et apprêts : hommes 5 à 2,50; enfants 1,75 à 1,50. — Retorderies : hommes 5 à 2,50; femmes 3,25 à 2,25; enfants 1,75 à 1 fr. — Constructions mécanique : hommes 4,50 à 3,50; enfants 3 à 1 fr.—Triages de laines hommes : 6,50 à 3,50.

Enfin les secours aux indigents se chiffrent ainsi :

Au 15 avril le Bureau de Bienfaisance secourait 1437 familles, et au 15 mai 1418. En moins 19 familles.

Du 15 mars au 15 avril il a été distribué 34691 pains de 3 livres, et du 15 avril au 15 mai 33978. En plus 1287 pains.

Une jeune fille qui se jette à l'eau. — C'était lundi, vers 8 heures 1/2 du soir : une jeune fille, Mlle L..., demeurant dans le quartier du Flocon, longeait le quai du canal et paraissait en proie à une vive surexcitation. Elle était suivie de près par un jeune homme. Tout-à-coup elle se retourne du côté de son compagnon en s'écriant « que puisqu'il en était ainsi, elle allait se jeter dans le bassin. » Le jeune homme ne répondit que par un geste de défi, et un ricanement.

Alors, Mlle L... sauta au-dessus des chaînes, et s'élança dans le canal, en criant « Adieu pour toujours ! »

Heureusement ses jupes la maintinrent assez longtemps à la surface, pour qu'un batelier, qui avait été témoin de la scène pût arriver avec sa barquette, pour repêcher la pauvre désespérée.

Quant au jeune homme, il avait continué tranquillement sa promenade !

Un accident de travail. — Mardi matin, un jeune garçon de quatorze ans, Désiré Hazebrouck, occupé dans la filature de coton de M. Bernard-Flipo, rue du Moulin, fut heurté par un wagonnet servant à transporter les marchandises. Renversé par le choc, le jeune garçon se fit à la tête et sur le corps plusieurs blessures et eut plusieurs dents brisées.

M. le docteur Dumont, appelé à donner ses soins au blessé, prit soin à recoudre immédiatement les plaies et fit ramener Hazebrouck chez ses parents, rue de la Cité.

Les contusions reçues à la poitrine et au ventre ne sont pas sans laisser quelque inquiétude : en tout cas l'accident causera une incapacité de travail de plusieurs semaines.

Chevaux emportés. — Mardi, vers 4 heures 1/2 de l'après-midi, au moment où de nombreux enfants, qui sortaient des écoles, se trouvaient encore rue du Dragon, les deux chevaux attelés à la voiture de M. Gaydet, teinturier, à Roubaix, s'emportèrent tout à coup. De graves accidents étaient à craindre, d'autant plus que les chevaux, ayant quitté le milieu de la chaussée, les roues d'un côté étaient montées sur le trottoir.

Sans calculer le danger, le sous-brigadier Leplat, qui se trouvait à quelque distance, accourut et se jeta à la tête des chevaux, qu'il parvint à maintenir, après s'être laissé traîner l'espace d'une vingtaine de mètres.

Un coupé appartenant à M. Benoit, a été atteint par la flèche de la voiture de M. Gaydet ; mais les avaries sont peu importantes.

Nous avons déjà eu l'occasion de féliciter le sous-brigadier Leplat pour de semblables actes de courage et de dévouement.

Une bande de rôdeurs. — Cette bande semble avoir eu pour chef Pierre Debruyker, dont nous avons annoncé l'arrestation dimanche dernier pour le drame de Ste-Angès à Lille.

Samedi dernier la bande en question cherchait aventure du côté du Dronkart, à Roncq. On entra dans une pature, et on commença par briser les branches des saules : on alla jusqu'à traire une vache, et on but le lait sur place. Les fermiers étant survenus, les rôdeurs se réfugièrent dans un champ de blé, et ils se mirent à abattre les tiges à coups de trique.

Un seul de ces individus put être arrêté et conduit à la prison de Roncq par un garde particulier.

M. Villou, commissaire du 2e arrondissement, a interrogé Pierre Debruyker avant son tranfert à Lille ; il n'a fait aucune difficulté de reconnaître qu'il avait pris une part active à tous les faits. Quatre autres n'ont pu être entendus que mardi.

Un abus de confiance. — Un marchand de tableaux, de Lille, avait confié, pour les vendre à prix fixes, d'avance, plusieurs toiles de *maîtres*, à un sieur X..., de Tourcoing qui s'en est aussitôt défait n'importe à quelles conditions, et il s'est approprié l'argent. L'affaire se poursuit.

Plainte d'un écolier. — Un jeune garçon de 14 ans, qui fréquente une école libre, a porté plainte contre son professeur, qui lui aurait donné un soufflet sur l'oreille.

Roncq. — Parmi les nombreuses récompenses décernées, dimanche à Lille, par la Société des Sauveteurs du Nord, M. Célestin Piuquet, capitaine commandant la compagnie des Sapeurs-Pompiers de Roncq, a obtenu une médaille d'argent, pour sa courageuse conduite et les nombreux services qu'il a rendus.

— Les jeunes gens de la commune se sont réunis, lundi soir, pour l'organisation d'un carrousel national en voiture. Cinquante jeunes gens étaient présents. Il a été procédé à la nomination d'une commission. Ont été élus :

Président d'honneur, M. Edouard Leurent; président, M. Louis Destombes; vice-président, M.J. Maneniez; trésorier, M. René Couvreur; trésorier-adjoint, M. Julien Catteau; secrétaires, MM. Léon Campaigne, H. Catteau, C. Denis.

La commission étant la même que l'année dernière, tout fait augurer que le carrousel sera très brillant.

Le jour est définitivement fixé au dimanche 9 juillet. Des affiches donneront les détails de cette fête.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Mort d'un Conseiller Municipal. — Nous apprenons la mort de M. François Catteau cabaretier au « Touquet », membre du Conseil municipal depuis un an, décédé mardi matin à l'âge de 67 ans.

Ses funérailles seront célébrées en l'église paroissiale de Wattrelos mardi à 9 heures et demie du matin.

LILLE

Le typhus à Lille. — Rapport du docteur Chantemesse.— Comment se propage le fléau. — Les moyens prophylactiques. — M. le docteur Chantemesse, inspecteur général adjoint des services sanitaires, a lu hier au comité facultatif d'hygiène publique de France un rapport sur la recrudescence de l'épidémie de typhus qui sévit à Lille et sur sa propagation à des personnes qui, par leur condition sociale, semblaient devoir être à l'abri de ses atteintes.

Après avoir décrit les moyens de désinfection employés pour combattre le fléau, le docteur Chantemesse aborde l'étude du mode de propagation de cette épidémie deve-

FEUILLETON DU 1er JUIN 1893. — N° 7

LA RANÇON DU CŒUR

par Paul SAMY

VI

Sa beauté ! chaque jour elle en suivait avec épouvante les transformations. Devant son teint pâli, ses traits tirés, elle se rappelait les éclatantes couleurs de son visage, l'élégance de ses formes, sa subjuguante splendeur qui rayonnait à travers les fêtes, dont il semblait qu'elle fût, par l'admiration qu'elle y soulevait, l'inspiratrice et la reine.

Il fallait dire adieu à ces plaisirs et renoncer pour longtemps aux joies de ces triomphes; qui sait même si elle pourrait y prétendre jamais! Aux regrets amers de ce passé fascinateur venaient se mêler les craintes de l'avenir, les terreurs soudainement entrevues dans les bavardages exagérés des salons; et elle s'abattait en pleurant sur sa chaise longue, sans énergie et sans force, maudissant nerveusement les causes de sa souffrance, le cœur fermé à toute pensée généreuse, emportée dans sa révolte par l'influence d'une éducation factice qui n'avait su que flatter ses goûts, servir ses caprices et, transformant en orgueil les fiertés d'une nature ardente, étouffer les germes d'une générosité native.

De dépit, elle voulut fuir Paris, se rendre à Hyères auprès de madame Dabray, qui s'y transportait chaque hiver. Elle se décida à en parler à son mari.

C'était pour Jean une nouvelle épreuve, car ses travaux nécessitaient sa présence dans la capitale. D'autres raisons lui faisaient regretter qu'Irène lui eût exprimé ce désir, contre lequel il ne pouvait s'élever.

Il ne lui avait jamais rien refusé, il ne songeait point à le faire en ce moment; mais il avait espéré sur ces quatre mois de dévouement et de soins discrets pour gagner sa confiance. Puis il redoutait pour sa jeune femme les fatigues d'un pareil voyage. Il acquiesça donc à sa demande, n'y mettant qu'une condition : c'est que le docteur Berton fût consulté.

Dans l'après-midi le docteur arriva. En entendant sa voix, le visage de la jeune femme changea aussitôt d'expression; elle ne voulut rien laisser paraître qui pût faire deviner à son médecin ses tracas intimes.

— Eh bien ! ma belle enfant, dit le docteur en prenant les mains d'Irène, il parait que vous voulez nous quitter ?

— Jean vous a vu, n'est-ce pas? Y trouvez-vous un inconvénient ?

— Pour vous, non, mais pour lui... Savez-vous qu'il ne pourra pas rester auprès de vous?

— C'est lui qui vous l'a dit ? demanda Irène.

— Le brave garçon s'en serait bien gardé. Seulement, comme je m'occupe un peu de ses affaires, je sais qu'il est indispensable qu'il ne quitte point Paris en ce moment.

— Mais, docteur, il n'a jamais été question qu'il dût rester à Hyères. Si vous croyez que je puisse faire le voyage sans grande fatigue, Jean m'accompagnera auprès de maman ; il pourra revenir ensuite à Paris...

— Du moment où vous êtes d'accord, dit M. Berton, tout va pour le mieux. Alors les regrets vont être pour moi.

— Pourquoi, mon bon docteur ?

— Parce que je m'étais habitué à l'idée d'être près de vous lorsque le moment serait venu. Voyez-vous, ma chère enfant, tout ce qui touche au bonheur de mon brave Jean m'est précieux. Vous partagez mon affection avec lui et bientôt il y aura un troisième qui prendra ce qui en reste, s'il en reste quelque chose... Je l'aime déjà ce petit... car ce sera un garçon; n'allez pas faire au moins la mauvaise plaisanterie de vous tromper ! Ce qu'il va être beau, ce gaillard.

— Voulez-vous bien ménager vos expressions ! dit Irène en riant.

— Bah ! ça ne tire pas à conséquence. Vous savez bien que je ne complimente que les personnes que je **n'aime pas ; aux autres** je dis la vérité. Tenez ! passons un compromis. Je vous autorise à partir, mais une fois là-bas vous m'écrirez, au besoin vous me télégraphierez, et dare dare Jean et moi nous prendrons le rapide... Est-ce entendu ?

— C'est entendu.

— Alors tout est pour le mieux. Je verrai Jean pour lui faire mes dernières recommandations, et j'irai vous embarquer moi-même, ajouta le docteur en prenant son chapeau.

VII

Un grand bruit se fit dans l'antichambre, et une voix fraîche et bien timbrée retentit :

— Dites à madame de Merville que c'est moi.

— Mais, madame !

— Il n'y a pas de mais, ma fille ; c'est bien, laissez-moi...

Et Aline de Torny fit irruption comme un ouragan dans la chambre d'Irène.

— Ouf ! dit-elle, après s'être jetée au cou de son amie tout ahurie de cette entrée imprévue.. — On a de la peine à parvenir jusqu'à toi. Ah çà ! qu'est-ce que tu deviens ? Voilà des semaines qu'on ne t'a vue. Chaque fois que je me suis présentée chez toi on m'a répondu : « Madame est sortie » ou « Madame n'est pas rentrée, » ce qui revenait au même. Tu sais, elle n'a pas l'imagination fertile, ta femme de chambre... Alors tu pars ?

— Qui te l'a dit ? demanda Irène.

— D'abord, ne l'aurais-je pas su que le désordre de ta chambre, ces malles bourrées jusqu'au couvercle l'indiqueraient, répondit madame de Torny en jetant un regard circulaire autour d'elle. Et puis je le savais...

— Tu le savais?

— Oui, ça t'étonne?... Par mon mari. Il n'y a rien comme les maris, vois-tu, pour connaître les histoires de femmes, ajouta Madame de Torny en éclatant de son joli rire perlé. Figure-toi que ce matin Henri me dit à brûle-pourpoint :

» — Tu sais, madame de Merville part pour Hyères.

» — Tu plaisantes ! Qu'est-ce qu'Irène irait faire à Hyères ? La dernière fois que je l'ai vue, elle ne m'en a pas soufflé mot... Elle n'est pas malade, étant toujours sortie, et puis elle me l'aurait écrit... Voyons, qui t'a dit cela ?

» — Qui ? mais Jean, parbleu !

» — Où ? quand l'as-tu vu ?

» Je lui demandais cela, tu sais, très vite, pour l'embrouiller, dans le cas où il me conterait une craque.

» — Où je l'ai vu ? dit Henri, mais à l'instant, en revenant du cercle.

» Ah ! le cercle, ma chère, pour mon mari, c'est le centre de toutes ses opérations : — Henri, où vas-tu ? — Au cercle. — Henri, d'où viens-tu ? — Du cercle... Le cercle, toujours le cercle ! Ah ! tu es heureuse, toi, d'avoir un mari qui fait quelque chose, qui travaille chez toi, sous ta main. Le mien, je ne le vois jamais, il est toujours absent.

— Va le voir au cercle, dit Irène mise en gaieté.

— Tu en ris toi : il y a des moments où je n'en ris pas du tout, où ça m'horripile. et si je ne connaissais Henri, je me demanderais parfois s'il me dit vrai...

— Jalouse ! tu es jalouse ? fit Irène en riant de plus belle.

— Je t'amuse, laisse-moi finir. . Non, je ne suis pas jalouse, parce que je n'ai aucune raison de l'être. Henri m'aime bien, je le lui rends par surcroît, mais enfin je sens que... oui, là, je serais jalouse s'il ne m'aimait plus... Et toi ?

— Oh ! moi, dit Irène, comme toi je suis sûre de l'amour de mon mari, pour la bonne raison qu'il ne trouverait pas ailleurs ce qu'il a chez lui....

— Peste ! ma chère amie, quelle présomption ! Mais tu sais, ne t'y fie pas trop. Ceci en règle générale bien entendu, car ton mari, soit dit entre nous, est un modèle, celui-là, et, qui plus est, un charmant homme. Henri ne tarit pas d'éloges sur son compte. Quant à moi, j'ai la plus grande estime pour M. de Merville, parce qu'il fait le bonheur de ma belle Irène, ajouta la jeune femme en embrassant son amie.

Il était difficile de trouver une plus gentille personne que cette Aline de Torny, dont le babil charmait en ce moment son amie. Elle formait un contraste frappant avec Irène. Si madame de Merville représentait la beauté brune dans son type le plus classique, avec son pur profil, ses grands yeux noirs, sa taille de déesse, madame de Torny donnait plus volontiers l'idée d'une de ces créations parisiennes sorties de l'élégant pinceau de Béraud.

Sous ses cheveux blonds se dégageait une figure éveillée, au teint rosé, aux yeux bleus pétillants d'intelligence et de malice, mais d'une malice d'enfant, nuancée de bonté. Sans être aussi grande que son amie, elle avait la taille élancée, l'allure vive, les manières élégantes et fines et si l'idée de la voir se briser dans ses mouvements précipités n'avait affaibli la comparaison, on eût volontiers dit d'une figurine de saxe descendue de l'étagère d'une vitrine de la rue de la Paix.

Très bonne, très franche, tout en dehors, elle savait montrer, à l'occasion, une extraordinaire énergie et, sous sa petite tête qui semblait toujours pleine d'idées folles, germaient le plus souvent des pensées sages, pleines de logique et de bon sens.

Avec cela, fine comme l'ambre et jamais prise à court, débrouillant les situations comme ses conversations en les embrouillant, mais les yeux toujours fixés sur la trame perdue pour tout autre que pour elle. Au demeurant, un cœur d'or qui savait faire choix d'amitiés rares et solides.

Irène était pour elle une amie d'enfance. La même pension les avait vues grandir. Jeunes filles, elles avaient fréquenté le même monde et ne s'étaient séparées que le jour où Aline s'était mariée, deux ans avant qu'Irène épousât Jean.

Devenues femmes toutes deux, elles avaient repris leurs anciennes relations, rendues plus intimes par la bonne camaraderie qui s'étaient établie entre leurs maris.

— Tout cela ne me dit pas, ma chère Irène, pourquoi tu t'envoles vers le Midi ? continua madame de Torny.

— Je veux faire encore ce voyage avant qu'un bébé ne vienne prendre mes instants.

— Dieu ! que je suis heureuse, dit Aline en sautant au cou de madame de Merville. Laisse-moi te féliciter. Chère amie, que tu dois être heureuse

— Tu crois cela, toi ?

— Comment, si je crois? Tu es étonnante avec tes réponses. C'est-à-dire que j'échangerais tout de suite ma place contre la tienne. Est-ce que tu n'éprouves pas une grande joie à cette pensée d'être mère ?

(A suivre). Paul SAMY.